

MOUVEMENT 2017 - ANNEXE II

POSTES SPECIFIQUES

POSTES POUR LESQUELS L'IA-DASEN RECUEILLE L'AVIS DES I.E.N. ET DES SPECIALISTES PAR LE BIAIS DE COMMISSIONS SPECIFIQUES

◆ **Conseiller(ère) technique départemental(e) T.I.C .**

Ce poste implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges demande une expérience de l'usage des T.I.C. en classes. Les compétences requises relèvent de différents champs, notamment : travail en équipe, formation d'adultes, conseil en matière d'équipement informatique. La possession du CAFIPEMF - spécialité Technologie et Ressources Éducatives, ou l'engagement à passer l'examen est souhaitable.

◆ **Conseiller(ère) pédagogique départemental(e)**

- Education musicale (voir fiche de poste)
- E.P.S. (voir fiche de poste)
- Préélémentaire (voir fiche de poste)
- Arts plastique
- Langues vivantes

L'enseignant(e) a pour mission :

- de participer à l'élaboration de la politique départementale dans ces disciplines en liaison avec les partenaires de l'école ;
- de contribuer à la formation des enseignants du 1er degré et des différents intervenants participant à l'action éducative.

Une connaissance approfondie des programmes en vigueur est indispensable.

◆ **Chargé(e) de Missions particulières auprès de M. l'IA-DASEN**

Implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges, ce poste est à compétence départementale. L'enseignant(e) prendra en charge les politiques partenariales artistiques, les langues vivantes (assistants étrangers et intervenants). Poste à multiples facettes (droit, gestion, finances, ressources humaines...), il nécessite une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques départementales.

◆ **Conseiller(ère) pédagogique auprès de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint à M. l'IA-DASEN**

Implanté à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Vosges, ce poste est à compétence départementale.

Sous l'autorité de l'IEN Adjoint, l'enseignant(e) aura en charge différents dossiers tels que le pilotage du Plan Départemental de Formation Continue (PDFC), l'encadrement de la formation initiale des directeurs d'école, le suivi de dossiers départementaux (arts, langues, autres), les relations avec des partenaires extérieurs.

Des compétences dans le domaine des TIC sont indispensables. Ce poste nécessite une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques départementales.

◆ **Directeur(rice) d'école d'application**

Être titulaire du CAFIPEMF et être inscrit sur la liste d'aptitude académique correspondante.

◆ **Directeur(rice) avec décharge complète de direction**

◆ **Directeur(rice) d'école CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musicales)**

=> **Renseignements complémentaires auprès de Monsieur l'I.E.N. - Adjoint à M. l'IA-DASEN**

◆ **Conseiller(ère) Pédagogique : Adjoint à l'IEN (voir fiche de poste) - EPS**

◆ **Poste à dominante A.T.I.C. (voir fiche de poste)**

◆ **Directeur d'école 2 classes et plus**

Ces postes sont attribués en priorité aux enseignants inscrits sur liste d'aptitude.

◆ **Enfants du Voyage**

Aide et appui à la scolarisation des enfants du voyage.

◆ **Coordonnateur REP+ D'EPINAL (voir fiche de poste)**

◆ **Professeur référent REP+ (voir fiche de poste)**

◆ **Dispositif « plus de maîtres que de classes » (voir fiche de poste)**

◆ **Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans - Dispositif TPS (voir fiche de poste)**

◆ **Dispositif lié à une école plus inclusive – EANA (élève allophones nouvellement arrivés) (voir fiches de poste)**

◆ **½ Coordonnateur REP - ½ Dispositif « plus de maîtres que de classes » (voir fiche de poste)**

◆ **½ Coordonnateur REP - ½ Référent PRE SAINT-DIE-DES-VOSGES (voir fiche de poste)**

◆ **½ Poste Centre Pilote « La main à la pâte » d'EPINAL - ½ IEN GOLBEY - Conseiller pédagogique (voir fiche de poste)**

=> **Renseignements complémentaires auprès de Mesdames et Messieurs les IEN de circonscription**